



Énoncé conjoint des avantages obtenus lorsque des écoles étrangères affiliées offrent le programme d'études du Manitoba

INTRODUCTION

Le gouvernement du Manitoba coopère avec des partenaires à l'étranger pour offrir son excellent programme d'études de la maternelle à la 12^e année aux élèves d'autres pays. Les écoles internationales qui ont demandé à offrir le programme d'études de la province et qui ont satisfait aux exigences rigoureuses de cette initiative ont obtenu d'être reconnues comme des « écoles affiliées au Manitoba ». L'objectif du présent document est de préciser les avantages qu'offre ce genre d'écoles.

La mise en œuvre du programme d'études peut se faire de diverses façons. Toutefois, dans la majorité des cas, les écoles étrangères affiliées choisissent l'une des deux options suivantes : elles offrent exclusivement le programme d'études manitobain, ou elles enseignent, en programme mixte, le programme d'études manitobain et le programme d'études local. Dans tous les cas, les élèves qui réussissent les cours et les examens requis se qualifient pour recevoir un diplôme d'études manitobain.

Le gouvernement du Manitoba effectue une évaluation et une inspection détaillées des écoles avant de procéder à l'affiliation (ce qu'il fait également par la suite, sur une base annuelle). En plus d'entretenir des rapports avec les écoles au sujet de différentes questions administratives, le gouvernement les appuie en offrant des séances de perfectionnement professionnel dans le but d'assurer l'intégrité du programme d'études et le succès de sa mise en œuvre, tant en ce qui a trait au contenu enseigné qu'à la méthode pédagogique employée.

Du moment de la demande à celui de l'évaluation et de l'inspection, et par la suite tout au long de la période de maintien continu du partenariat, l'administration relative aux écoles étrangères affiliées est assumée par un groupe de travail informel composé d'employés du ministère de l'Éducation du Manitoba, et Enseignement postsecondaire et Alphabétisation du Manitoba. La responsabilité ultime en ce qui a trait à l'usage du programme d'études manitobain dans les écoles affiliées relève toutefois du ministère de l'Éducation du Manitoba.

PRINCIPES DE COOPÉRATION

Lorsque le gouvernement du Manitoba examine la possibilité d'accorder une autorisation limitée d'offrir le programme d'études manitobain à l'extérieur du Canada, il se réfère à trois principes généraux.

- 1) Dans tous les cas, la préoccupation principale du gouvernement du Manitoba est de préserver et de promouvoir l'**intégrité de son programme d'études**. Le gouvernement a investi beaucoup de temps, d'effort et d'expertise dans l'élaboration d'un modèle d'enseignement exceptionnel pour toutes les matières. Il est donc impératif que l'on maintienne ses caractéristiques uniques et ses normes élevées, non seulement pour en préserver l'excellente réputation, mais également pour s'assurer que les enfants inscrits dans les écoles étrangères affiliées aient accès à toutes les possibilités d'apprentissage qu'il offre. Ce critère s'applique également lorsque les écoles partenaires choisissent d'offrir un programme mixte, composé du programme d'études manitobain et du programme d'études local, afin que les élèves puissent obtenir les deux diplômes (local et manitobain). Dans des cas semblables, il faut s'assurer que, d'une façon générale, la crédibilité du programme mixte réponde à toutes les normes ou les surpasse.
- 2) Avant qu'une entente visant à offrir le programme d'études manitobain dans une école étrangère affiliée puisse être conclue, il faut avoir démontré qu'une telle entente sera **avantageuse** tant pour le Manitoba en général que pour l'école et ses élèves. Si les deux parties à l'entente en voient les avantages — lesquels peuvent prendre différentes formes —, elles seront d'autant plus déterminées à faire de ce partenariat un succès continu.
- 3) Indépendamment des avantages décrits ci-après, le gouvernement du Manitoba doit s'assurer que l'on offre le programme d'études manitobain aux écoles étrangères en respectant le **principe de la récupération des coûts**. La création et le maintien d'une école étrangère affiliée entraînent de nombreuses dépenses liées, entre autres, au temps qu'y consacrent les employés du gouvernement, aux déplacements, aux frais d'expédition, aux évaluations et à l'administration. Les dépenses de ce type ne devraient pas être défrayées par le gouvernement du Manitoba. Une entente doit donc être conclue avec toutes les écoles étrangères affiliées pour que celles-ci effectuent des transferts transparents de fonds en guise de compensation pour les dépenses que le gouvernement n'aurait pas, normalement, à défrayer. Le recouvrement des coûts réellement engagés n'écarte pas la possibilité que le gouvernement impose des frais supplémentaires pour d'autres activités internationales.

AVANTAGES RECONNUS

Lorsque le gouvernement du Manitoba permet à des écoles étrangères d'utiliser le programme d'études manitobain, cette pratique offre les avantages suivants, tant directs qu'indirects.

- Le présent document offre une liste des avantages qui peuvent résulter de l'offre du programme d'études manitobain dans les écoles étrangères affiliées au Manitoba. Bien que certains avantages soient communs à toutes les écoles, ils ne sont pas nécessairement identiques dans chaque école. Ils peuvent varier d'une école à l'autre en fonction, par exemple, de la structure, de l'administration et de la philosophie de l'école ou de l'endroit où celle-ci est située.

Avantages pour le Manitoba

- ✓ Les écoles étrangères affiliées au Manitoba permettent de mettre en valeur l'excellent travail accompli ici dans le domaine de l'éducation. Les écoles situées à l'étranger augmentent la visibilité du Manitoba auprès du corps enseignant, des employés, des élèves et de leurs parents, ainsi qu'auprès de la communauté et des représentants du gouvernement. Bien qu'il soit difficile de mesurer les avantages et leur portée, le fait demeure que la province en retire des avantages indirects car elle accroît ainsi sa présence et elle se fait un nom et une excellente réputation dans des endroits qui, autrement, n'auraient peut-être eu aucun contact avec le Manitoba. Ainsi, les écoles étrangères affiliées permettent à la province d'accroître son rayonnement à l'échelle mondiale de façon positive.
- ✓ Les élèves et le personnel des écoles étrangères affiliées sont souvent exposés au programme d'études manitobain pendant de nombreuses années. Si nous nous assurons que cette exposition est positive et constructive, ils deviennent alors les ambassadeurs non officiels de la province en faisant connaître le Manitoba autour d'eux, de bouche à oreille. Les répercussions possibles sont variées, impossibles à prédire et à très long terme.
- ✓ Lorsque le gouvernement du Manitoba établit des écoles étrangères affiliées et reste ouvert à la possibilité d'accepter d'autres demandes semblables, cela lui permet de maintenir un mécanisme réel et crédible qui démontre sa volonté d'être présent sur la scène internationale. Les écoles étrangères affiliées représentent une preuve tangible de l'engagement du gouvernement envers l'éducation internationale et constituent un élément important de la « boîte à outils » dont il se sert pour promouvoir, créer et entretenir des relations en éducation partout dans le monde.
- ✓ Les diplômés des écoles étrangères affiliées offrent aux universités et aux collèges un bassin de candidats uniques, diversifiés et ciblés, de haut calibre et prédisposés à poursuivre des études postsecondaires à l'étranger. Ces élèves ont suivi le programme d'études manitobain et sont familiers avec la province et ses avantages. Bien que des efforts doivent être poursuivis pour que le Manitoba puisse attirer une proportion raisonnable des diplômés de ses écoles étrangères affiliées afin qu'ils viennent étudier dans les établissements manitobains, l'accroissement des écoles à l'étranger rendra plus rentable la promotion de la province. La contribution à la communauté et aux établissements manitobains des élèves qui décident de poursuivre leurs études ici se fait non seulement sur le plan des frais de scolarité qu'ils déboursent et de leurs autres dépenses, mais également sur les plans scolaire et social; certains d'entre eux pourraient même choisir d'immigrer au Manitoba.
- ✓ L'affiliation d'écoles étrangères permet également au gouvernement du Manitoba de mettre en place un mécanisme de promotion internationale au sein de la fonction publique en offrant à ses employés – inspecteurs, conseillers pédagogiques, gestionnaires et autres – des occasions de participer et d'être exposés au développement de l'éducation dans un contexte international. Dans certains cas, il peut s'agir de visiter une école étrangère affiliée, de comparer et de mettre en contraste différents contenus de programmes et différentes approches, et dans d'autres, de réexaminer des pratiques actuelles en adoptant une perspective internationale.

- ✓ Bien que l'on suive actuellement un modèle de récupération des coûts, il est possible qu'à l'avenir les frais administratifs imposés aux écoles étrangères affiliées augmentent au-delà du seuil de cette récupération. Les frais recueillis sont en soi une forme d'avantage, mais un avantage encore plus apparent serait de réinvestir les fonds supplémentaires de façon à soutenir d'autres efforts en éducation internationale au sein de l'ensemble du gouvernement, ce qui favoriserait un plus grand soutien des activités et leur accroissement. Le gouvernement pourrait également appliquer le même type de mécanisme qui est proposé aux établissements d'enseignement, soit que l'éducation internationale doit être abordée d'une façon holistique, et que les profits de certains secteurs rentables (p. ex. : les programmes d'éducation internationale) doivent servir à appuyer les programmes qui ne génèrent pas de revenus (p. ex. : les services de soutien aux élèves, les programmes d'échange, etc.).

Avantages pour les partenaires et les élèves

- ✓ Les élèves des écoles étrangères affiliées bénéficient de tous les avantages d'un programme d'enseignement de haut niveau, rigoureux et centré sur l'élève, et qui les aide à acquérir les compétences requises pour réussir sur les plans scolaire, professionnel et personnel. D'année en année, les élèves manitobains réussissent bien aux examens internationaux, et il est possible de rendre cette solide formation de base accessible aux élèves des autres pays. Plus important encore, il n'est pas nécessaire de venir au Manitoba pour en suivre le programme, ce qui le rend d'autant plus accessible à tous.
- ✓ On offre aussi aux élèves de l'étranger qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires un accès transparent et équitable aux universités et aux collèges du Manitoba puisque leur demande sera jugée au même titre que celle d'un élève manitobain. De plus, leur diplôme manitobain leur donne accès aux bourses d'entrée au même titre que les élèves de la province. À l'heure actuelle, aucun autre élève étranger n'a droit à ce privilège.
- ✓ Les partenaires (propriétaires pour la plupart) ont l'occasion d'associer leur école à un modèle d'enseignement occidental de haute qualité, modèle en grande demande dans de nombreux pays. Bien que cette association apporte un certain degré de prestige à l'école, elle offre surtout aux partenaires un outil de marketing clé qui leur permet de distinguer leur école et de la promouvoir auprès d'élèves potentiels et auprès de leurs parents.

Avantages pour tous

- ✓ Les écoles étrangères affiliées offrent une occasion unique aux élèves et aux enseignants de la province de participer à des échanges. Pour les uns comme pour les autres, ces écoles leur offrent l'occasion de bénéficier d'une expérience interculturelle et internationale sans avoir à sacrifier de temps en raison d'une perte de séniorité (pour les enseignants) ou de crédits non transférables à reprendre (pour les élèves). La situation est également plus rassurante pour les participants puisque le gouvernement du Manitoba a non seulement inspecté et approuvé ces écoles mais il entretient également des relations ouvertes et régulières avec elles, ce qui pourrait s'avérer avantageux en cas de problème. Les élèves et les enseignants des écoles étrangères affiliées ont l'occasion de profiter de la plupart des mêmes avantages.

- ✓ En plus de ce qui précède, les écoles étrangères affiliées peuvent aussi servir de lieu de stage aux élèves enseignants (étudiants en enseignement) qui souhaitent faire leur stage dans un contexte international. Il est plus facile d'offrir ces stages dans les écoles étrangères affiliées au Manitoba que dans les écoles n'ayant établi aucun lien avec la province. Des discussions informelles avec les doyens des facultés d'éducation manitobaines suggèrent d'ailleurs que les stages à l'étranger gagnent en popularité parmi les étudiants et le corps professoral. Pour les écoles étrangères affiliées, ces stagiaires enthousiastes représentent un futur bassin d'enseignants qualifiés, certifiés par le Manitoba et dotés d'une expérience internationale, parmi lesquels elles pourront, si elles le désirent, recruter des candidats pour enseigner dans leur établissement.

- ✓ Beaucoup d'autres avantages, intangibles et à long terme, peuvent être tirés du fait de travailler avec des partenaires étrangers pour établir des écoles affiliées. Par exemple, beaucoup des partenaires actuels du Manitoba ont aussi des intérêts divers à l'extérieur du secteur de l'éducation. La création de liens solides avec eux permet une collaboration bénéfique dans d'autres domaines, tels que le commerce international ou l'immigration. Un important effet d'entraînement peut également découler de ces initiatives : les écoles étrangères affiliées rehaussent le profil de la province auprès de partenaires potentiels qui, ainsi, pourraient vouloir explorer avec le Manitoba diverses possibilités de partenariat liées ou non au secteur de l'éducation. Donc, bien que l'intégrité du programme d'études doive rester à l'avant-plan, il est certain que les écoles étrangères affiliées peuvent permettre, entre autres, de viser un objectif important, soit celui de créer diverses possibilités et de démontrer le sérieux avec lequel la province s'engage sur la scène internationale.